



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

TABLEAU DES GARANTIES - SAISON 2026

Formules proposées			
Coût annuel de l'assurance • Garanties	Mini-Braquet • 24,50 €	Petit-Braquet • 26,50 €	Grand-Braquet • 76,50 €
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommmages au casque	non	oui	oui
Dommmages cardio-fréquencemètre (1)	non	oui	oui
Dommmages au vélo	non	non	oui, 1 500 €
Dommmages au GPS (2)	non	non	oui, 300 €
Dommmages aux équipements vestimentaires	non	non	oui, 160 €
Décès suite à un AVC/ACV : capital versé sans présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans	non	oui, 1 500 €	oui, 2 500 €
Décès suite à un AVC/ACV : capital versé avec présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans	non	oui, 3 000 €	oui, 7 500 €
Décès suite accident	non	oui, 5 000 €	oui, 15 000 €
Invalidité IPP	non	oui, 30 000 €	oui, 60 000 €

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet

- ACV : accident cardio - vasculaire

- AVC : accident vasculo - cérébral

- IPP : invalidité partielle permanente